

Déclarations de ministres

Canada allait coparrainer cette importante initiative internationale. Cette nouvelle convention pourrait devenir une arme puissante pour les organismes chargés du respect de la loi dans leur lutte contre les trafiquants. Le Canada accorde une priorité importante au succès de cette nouvelle convention.

Le gouvernement travaille sur trois autres fronts internationaux. Le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues parraine des projets qui aident les pays producteurs à élaborer et à financer des programmes destinés à inciter les agriculteurs à cesser de produire des drogues, à améliorer le niveau de vie local et à former la police locale à la lutte contre des trafiquants de drogue extrêmement bien organisés. Le Canada a apporté des contributions substantielles au fonds d'ensemble de cet organisme et a en outre versé deux subventions de 1 million de dollars chacune aux projets du FNULAD en Thaïlande et au Pakistan pour proposer des récoltes de remplacement aux agriculteurs. Il s'agit d'une nouvelle orientation de politique de l'ACDI adoptée en 1986. Nous allons aussi continuer à étudier au cas par cas les demandes d'aide pour le développement des pays producteurs de stupéfiants.

Deuxièmement, nos contributions au FNULAD vont être portées à 500 000 \$ cette année et à 1 million de dollars d'ici 1991 pour montrer notre volonté de coopération internationale.

Troisièmement, nous développons le programme de sensibilisation consulaire du ministère des Affaires extérieures afin que les voyageurs canadiens soient plus conscients du danger qu'il y a à acheter et à détenir de la drogue, à faire du trafic, et à utiliser de la drogue à l'étranger. Il y a plus de Canadiens en prison à l'étranger, monsieur le Président, en liaison avec des affaires de drogue que pour tout autre motif.

Une conférence internationale sur l'abus des drogues et le trafic illicite parrainée par les Nations Unies va se tenir à Vienne du 17 au 26 juin. Notre délégation y sera dirigée par mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp). Afin de bien manifester la portée internationale que notre gouvernement donne au problème de l'abus des drogues, cette délégation inclura aussi des représentants des provinces et du secteur bénévole.

[Français]

Le Canada a joué un rôle important dans la rédaction de la convention de 1971 sur les substances psychotropes. A Vienne, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) déposera les instruments d'accession qui permettront à cette convention d'être en vigueur ici au Canada.

Le gouvernement admet que de vastes efforts seront entrepris au Canada dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues. Il est aussi notre avis que si nous en ignorons les aspects internationaux, nous le ferons à nos risques et périls. La partie qui traite des aspects internationaux, dans notre stratégie nationale contre la drogue, illustre bien notre intention de travailler avec d'autres pays afin de réduire la production, le trafic et l'abus des drogues, tant au Canada qu'à l'étranger.

[Traduction]

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, la déclaration d'aujourd'hui montre à nouveau qu'en matière de stupéfiants, le gouvernement fait beaucoup de bruit pour rien. Le ministre vient d'annoncer, en particulier, que nous

allons hausser notre contribution au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues. Celui-ci, ainsi que le ministre l'a souligné, joue un rôle très important. Autrefois, notre responsabilité financière à ce titre relevait du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp). Au début de l'année, on a annoncé qu'il ne s'acquitterait plus de cette tâche, sous prétexte que le problème intéresse plutôt le secrétariat d'État aux Affaires extérieures. Ce dernier n'a pas voulu verser notre part qui n'atteignait pas tout à fait alors 400 000 \$, parce le problème concerne la santé et le bien-être social. On s'est renvoyé la balle pendant plusieurs mois jusqu'à ce que cette semaine, enfin, le gouvernement laisse entendre qu'il continuerait à verser sa contribution au Fonds et que celle-ci allait même être accrue. On pense que c'est le secrétariat d'État aux Affaires extérieures qui va s'en charger.

Nous avons tenté, encore la semaine dernière, de savoir si le gouvernement assumerait ses responsabilités vis-à-vis du Fonds, sans obtenir la moindre réponse du ministre. On ne nous a pas répondu aux Affaires extérieures ni à Santé et Bien-être social Canada. Fait caractéristique du gouvernement, les ministères se renvoyaient la balle. Selon Santé et Bien-être social Canada, il s'agit d'un problème international qui concerne donc les Affaires extérieures. Or, nous venons d'apprendre que le gouvernement va agir, ce dont nous lui sommes reconnaissants, mais qu'il a décidé d'exclure de son initiative un volet de la Convention des Nations Unies.

Le ministre nous a décrit aujourd'hui les difficultés qu'on a à endiguer l'augmentation du flot de drogues illégales entrant au Canada. En fait, au cours des derniers mois, le comité permanent de la santé nationale et du bien-être social a entendu des représentants de la GRC et des personnes chargées d'empêcher le trafic international, et il a appris alors qu'il était pratiquement impossible d'endiguer l'entrée de drogues illégales dans n'importe quel pays. Il faut s'attaquer à la demande ainsi qu'à l'offre. Cependant, il y a un domaine dans lequel le gouvernement pouvait agir, et il aurait ainsi donné suite à la convention des Nations Unies qu'on élabore à l'heure actuelle. Il aurait même pu suivre l'exemple des États-Unis, ce qu'il s'empresse souvent de faire, pour ce qui est des profits tirés du trafic des stupéfiants. Qu'arrive-t-il à l'argent blanchi par le biais de sources légitimes, notamment certaines banques canadiennes, que ce soit au Canada ou à l'étranger?

Depuis quelques mois, les députés demandent à la Chambre pourquoi le gouvernement n'a pas présenté un projet de loi permettant la saisie des actifs acquis grâce à des méthodes illégales. Pour mettre un terme au trafic des stupéfiants, il faut le rendre moins profitable. C'est bien beau que le ministre intervienne dans cette enceinte et nous parle des drogues illégales qui entrent au Canada. Nous le savons déjà. Nous n'ignorons pas que si nous endiguons le flot de drogues entrant en Nouvelle-Écosse, ces drogues pourraient fort bien se retrouver dans une autre région du pays. Cependant, si le gouvernement avait le courage politique de présenter un projet de loi tendant à forcer les banques canadiennes à remettre l'argent tiré du trafic des stupéfiants, de dire aux banques canadiennes qu'elles n'ont pas le droit de recevoir de l'argent blanchi, on s'attaquerait alors à la racine du problème.